



**RÉDACTEURS ET REPORTEURS :
NOUVELLES/AFFECTATIONS/POLITIQUE/SANTÉ**

En définitive, les soins dispensés par les équipes de santé aux Canadiens atteints de maladies chroniques donnent de meilleurs résultats

Les équipes interprofessionnelles devraient devenir la « norme de soins » pour les Canadiens souffrant de maladies chroniques

Toronto, ON – 29 avril 2009 – Alors que le système canadien de soins de santé fait face à une population vieillissante, les équipes dispensant des soins de santé en collaboration représentent une manière efficace de soigner le nombre croissant de Canadiens atteints de maladies chroniques.

« Le fait que plus de neuf millions de Canadiens ont au moins une maladie chronique signifie que, dans une optique de prévention, nous devrions promouvoir la prestation de soins complets et continus, en faisant appel à des équipes collaboratives », déclare Jeanne Besner, présidente du Conseil canadien de la santé. « Les équipes dispensant des soins en concertation travaillent avec les patients et les familles pour leur fournir une vaste gamme de services de prévention et de traitement conformes à leurs besoins spécifiques et à leurs objectifs de santé, tout en renforçant leur capacité de gérer leur propre santé, ce qui permettrait éventuellement de réduire le fardeau financier imposé au système de soins de santé ».

Le Conseil canadien de la santé rend public aujourd'hui *Équipes à l'oeuvre : Les équipes de soins de santé primaires au Canada*, un rapport sur la réalité de ces équipes à l'échelle du Canada. Son constat : même si les équipes diffèrent de part et d'autre du pays, les recherches montrent qu'elles se composent d'au moins deux professionnels des soins de santé, appartenant d'ordinaire à des disciplines différentes, travaillant de concert pour fournir au patient des soins de santé de base coordonnés et cohérents.

Les soins en équipe représentent une évolution non négligeable de la façon dont les Canadiens reçoivent des soins de santé primaires. Ils manquent peut-être d'informations à ce sujet, et en tant que contribuables et en tant qu'utilisateurs des services de soins de santé, il leur en faut.

« Les équipes de soins de santé collaboratives devraient être la norme de soins pour les Canadiens atteints d'une maladie chronique comme le diabète, les maladies du cœur, ou la dépression », affirme John Abbott, chef de la direction du Conseil canadien de la santé.

Quelques exemples des effets positifs des soins dispensés en équipe:

- Les patients atteints de maladies du cœur dont le suivi était assuré par une équipe de soins avaient une plus faible probabilité d'être hospitalisés que ceux dont ce n'était pas le cas.
- Les patients souffrant du diabète et recevant les soins d'une équipe, ont fait état de meilleurs résultats de santé, par exemple une pression artérielle moins élevée.

- Parmi des patient atteints de la maladie d'Alzheimer, ceux qui recevaient des soins dispensés par une équipe présentaient, dans une mesure significative, moins de symptômes psychologiques après 12 et 18 mois, et ce, sans augmenter leur dose de médication.
- Des patients en phase terminale dont les soins à domiciles étaient gérés par une équipe ont fait part d'améliorations importantes dans des facteurs comme le degré de la douleur et la santé mentale.

« La recherche nous montre que les patients soignés par des équipes interprofessionnelles vont moins souvent chez leur médecin ou à l'hôpital. Ceci n'apporte pas une aide seulement aux patients atteints de maladies chroniques, mais aussi aux personnes ayant des besoins élevés en matière de santé ou résidant dans une région insuffisamment desservie, qui gèrent leurs soins d'une façon plus active et plus efficace », continue Abbott.

En 2004, les gouvernements canadiens se sont engagés à assurer qu'en 2011 50 % de la population canadienne recevra ses soins de santé d'une équipe interprofessionnelle plutôt que d'un médecin de famille indépendant. Il ne reste que deux ans pour atteindre ce but : il faut donc accroître la présence des équipes auprès des personnes qui en tirent avantage, tout en intensifiant les efforts d'évaluation afin de vérifier leur utilité pour l'ensemble de la population.

Pour lire le rapport du Conseil canadien de la santé, *Équipes à l'œuvre : Les équipes de soins de santé primaires au Canada*, pour nous faire vos commentaires ou pour demander un CD, consultez : www.conseilcanadiendelasante.ca.

Nous invitons tous les Canadiens à faire part de leur expérience des équipes de soins de santé primaires sur notre babillard à : www.valeurdelasantecanada.ca.

-30-

Pour plus de renseignements ou pour demander une entrevue, veuillez communiquer avec :

Alison Reed
Temple Scott Associates pour le Conseil canadien de la santé
Tél. : (416) 360-6183 poste 227
Courriel: areed@tsa.ca

Miranda Germani
Temple Scott Associates pour le Conseil canadien de la santé
Tél. : (416) 360-6183 poste 238
Courriel: mgermani@tsa.ca

Pierre Lachaine
Conseil canadien de la santé – Relations avec les médias
Tél. : (416) 480-7085
Cell. : (416) 779-4532
plachaine@healthcouncilcanada.ca